

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.12.242

**Production nouvelle :
participation à la
commune de Fléac et
à Logélia Charente
pour la réalisation de
30 logements locatifs
publics PLUS et PLAI
- opération "Les
Plantes" sur la
commune de Fléac**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMAI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Frédéric SARDIN

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**PRODUCTION NOUVELLE : PARTICIPATION A LA COMMUNE DE FLEAC ET A LOGELIA
CHARENTE POUR LA REALISATION DE 30 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS PLUS ET PLAI
- OPERATION "LES PLANTES" SUR LA COMMUNE DE FLEAC**

Le GrandAngoulême intervient en faveur de la production des logements locatifs publics sur son territoire notamment des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLA-I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le règlement de participation du GrandAngoulême, adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLA-I produit, répartis en 70 % à l'acquéreur du foncier ou du bâti existant pour l'acquisition - viabilisation, et 30 % au maître d'ouvrage (opérateur HLM ou commune) pour la réalisation proprement dite des logements.

La commune de Fléac et Logélia Charente sollicitent le GrandAngoulême pour participer financièrement à la réalisation de 30 logements locatifs publics de type PLUS et PLAI, dans le cadre de l'opération « Les Plantes » à FLEAC.

La commune ayant acquis le foncier et l'ayant viabilisé, il est proposé d'attribuer 70 % de la participation à la commune de Fléac, au titre de l'aide au foncier, soit :

$$4\ 000\ € \times 30\ PLUS - PLA-I \times 70\% = 84\ 000\ €.$$

En outre, Logélia Charente réalisant les logements à proprement dit, il est proposé de lui attribuer 30 % de la participation à Logélia au titre de l'aide à la construction, soit :

$$4\ 000\ € \times 30\ PLAI - PLUS \times 30\ \% = 36\ 000\ €.$$

Conformément au règlement de participation financière au logement public de l'Agglomération, ces 30 logements devront atteindre le niveau énergétique « BBC » (Bâtiment Basse Consommation).

Cette production de logements sera comptabilisée au titre de la production nouvelle (hors reconstitution de l'offre ORU) de logements locatifs publics sur l'agglomération.

Considérant que cette opération est conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 9 novembre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une participation de 84 000 € à la commune de Fléac et de 36 000 € à Logélia Charente pour la réalisation de 30 logements PLUS et PLA-I, Opération « Les Plantes » à Fléac.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention.

D'INSCRIRE la dépense au budget principal – article 20417 sous-fonction 70 – AP n° 8.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2011	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2011